

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO :
Enjeu ou danger au processus d'intégration régionale africaine ?

par

Ghislain OSUTU NSER

Diplômé d'Etudes Approfondies, Chef de Travaux à l'ISC-Idiofa.

Résumé

Le présent article présente la République Démocratique du Congo à la fois comme un enjeu et un danger pour l'intégration africaine. Comme enjeu, la RDC est susceptible de jouer le rôle d'Etat-Locomotive dans le processus d'intégration africaine, si elle parvenait à réaliser son intégration interne. Par contre, sa désintégration interne constitue un obstacle et un danger pour l'intégration continentale.

Mots-clés : *Etat-locomotive, intégration régionale*

Abstract

This article presents the Democratic Republic of Congo as both a challenge and a danger for African integration. As a challenge, the DRC is likely to play the role of Locomotive State in the African integration process, if it manages to achieve its internal integration. On the other hand, its internal disintegration constitutes an obstacle and a danger for continental integration.

Keywords : *State-locomotive, regional integration*

INTRODUCTION

L'intégration régionale est considérée comme la stratégie clef qui conduirait les gouvernements africains à accélérer la transformation de leurs petites économies fragmentées, à élargir leurs marchés, à étendre l'espace économique continental et cueillir les fruits des économies d'échelle au profit de la production et du commerce, en accroissant au maximum la prospérité de leurs nations. Elle améliore la compétitivité dans le commerce mondial, l'accès aux technologies et aux investissements internationaux.

Depuis l'accession à leur souveraineté nationale et internationale, les africains ont toujours inscrit l'intégration économique, politique et culturelle parmi les objectifs à atteindre dans le cadre de l'unité de l'Afrique. De l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) à l'Union Africaine (UA), passant par différentes initiatives continentales (Plan d'Action de Lagos, Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, Traité d'Abuja, Agenda 2063, ...), la recherche de l'intégration africaine reste une priorité pour les africains. La vision principale reste la mise en œuvre d'une Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf), un programme visant à la fois, à favoriser le commerce intra-africain à travers la libre circulation des personnes, des biens et services, sur toute l'étendue du continent Africain, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, et à renforcer la position commune et l'espace politique de l'Afrique dans les négociations commerciales internationales et à mettre en place des institutions financières dans les délais impartis.

La République Démocratique du Congo, de par sa position au cœur même du continent, occupe une place charnière et stratégique dans le projet d'intégration africaine, car elle permet de traverser le continent du Nord vers le Sud (vice versa), de l'Est vers l'Ouest (vice versa). Autrement dit, l'intégration africaine est fortement liée à l'intégration interne de la RDC. Celle-ci devrait servir d'Etat-locomotive et jouerait le rôle de plaque tournante de ce projet.

A la question de savoir si la RDC constitue un enjeu ou un danger pour l'intégration de l'Afrique, nous estimons qu'elle est les deux à la fois. En effet, de par sa position géographique au cœur de l'Afrique et ses immenses potentialités naturelles, la RDC conditionne à elle seule, le succès de l'intégration à l'échelle de l'Afrique toute entière. En d'autres termes, sans une RDC intégrée, il n'y aurait pas de convergence des autres régions pour l'intégration d'un marché commun africain, conformément aux objectifs fixés dans le Traité d'Abuja portant création de la Communauté Economique Africaine et l'Agenda 2063. Cependant, tant que l'intégration interne de la RDC demeure un slogan, celle-ci constitue un obstacle, un danger permanent à l'intégration continentale africaine. L'intégration de ce pays demeure un défi important pour booster l'intégration du continent.

Outre cette introduction et la conclusion à la fin, il est abordé dans cette étude, le cadre conceptuel de la recherche (i), le projet de l'intégration africaine (ii), la RDC, enjeu/danger de l'intégration africaine (iii).

I. CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE

1.1. Intégration

Etymologiquement, le mot intégration vient du latin « *integratio* » du verbe *integrare* qui signifie rendre complet, achever.¹ Il s'agit en fait d'assembler des parties pour en former un tout cohérent.² Le concept *intégration* s'emploie dans les domaines les plus divers de la science et revêt de ce fait plusieurs sens selon la discipline qui l'utilise.

En relations internationales, la notion d'intégration renvoie à un processus permettant de réaliser le développement d'un ensemble des Etats dans une région donnée, en vue de former un tout cohérent. Elle implique la complémentarité des Etats, l'abandon partiel de leurs souverainetés au profit de la communauté. Elle peut revêtir la forme politique, économique ou socioculturelle, et peut se réaliser à trois niveaux, par rapport aux Etats, notamment national (interne), régional et international.

L'intégration interne vise à accroître, à développer la cohésion d'un ensemble déjà constitué (Etat), elle est le processus d'unification d'une société dans le sens qu'il tend à faire de cette société une cité harmonieuse basée sur un ordre ressenti comme tel par ses membres.³

L'intégration régionale est un ensemble des pays géographiquement proches entre lesquels les relations économiques tendent à s'affranchir des frontières politiques, pour favoriser la formation des marchés intégrés.⁴ C'est « la convergence politique, économique et sociale d'un ensemble de pays, conscients des limites des politiques nationales et désirant optimiser leurs chances de développement. L'intégration suppose l'abandon d'une partie de la souveraineté nationale au profit des politiques communes portées par des structures régionales »⁵. Il est inconcevable d'envisager l'intégration au niveau régionale, tant que les Etats préposés à ce processus ne sont pas intégrés sur le plan interne. En d'autres termes, le manque des liens d'interdépendance ou de cohésion entre les différentes composantes du pays (Etat et ses citoyens), constitue un frein à l'intégration nationale et, par ricochet, à l'intégration régionale. Si les différents Etats d'Afrique ne parviennent toujours pas à s'intégrer, c'est justement parce que l'intégration à l'interne pose d'énormes problèmes, l'intégration régionale étant comprise comme la symbiose des intégrations nationales des pays préposés à ce processus. Penser à une Afrique intégrée avec des Etats membres désintégrés, n'est qu'illusion... L'intégration nationale conditionne donc l'intégration régionale. L'intégration au niveau national et/ou régional est favorisée par des facteurs intégrateurs tels que les variables géopolitiques (proximité, dimension géopolitique), politiques (homogénéité idéologique, compatibilité des idéaux, solidarité des pouvoirs des Etats, similitude des institutions), socio-culturelles (cohésion, complémentarité des élites, expérience historique commune), et économiques (dotation des ressources nationales, dotation du réseau de communication, libéralisation des échanges commerciaux, harmonisation de politique économique).

L'intégration internationale est le processus par lequel les acteurs politiques de différentes communautés nationales sont déterminés à réorienter leurs allégeances, leurs aspirations et leurs activités politiques vers un nouveau centre dont les institutions possèdent ou demandent la juridiction sur les Etats nationaux préexistants.⁶ C'est le processus par lequel les décisions qui étaient prises au paravent par des responsables d'Etats-nations distincts sont maintenant prises par des personnes qui relèvent d'un centre nouveau (l'organisation internationale).⁷ Cette forme d'intégration est aussi appelée « intégration mondiale », parce qu'elle a été réalisée entre toutes les unités formant le système international. Et l'exemple le plus frappant de cette forme d'intégration c'est l'Organisation des Nations Unies, O.N.U en sigle.⁸ Cette Organisation est considérée comme un facteur de la politique mondiale, car elle fait cohabiter en son sein la quasi-totalité des Etats existants, y compris les plus puissants d'entre eux. Mais ce facteur n'est pas indépendant de la politique des grandes puissances, chacune de ces dernières cherche à le faire jouer à son profit.⁹

¹ *Dictionnaire Petit Robert*, Paris, éd. Larousse, 1972, p.20.

² NDESHYO, R., *Le système d'intégration africain*, P.U.Z., Kinshasa, 1984, p.8.

³ GONIDEC, P.F., GONIDEC, P.F., *Relations Internationales*, Ed. Montchrestien, Paris, 1977, p.498.

⁴ SIROËN, J., M., *La régionalisation de l'économie mondiale*, Paris, La Découverte, 2004, p.65.

⁵ SAYABOU, L., et al., *Comprendre et participer au processus ouest-africain d'intégration régionale. (Rapport du Réseau des plateformes des ONG d'Afrique de l'ouest)*, Avril 2011, p.53.

⁶ HAAS, E, cité par NTUAREMBA, O.L., *L'économie de développement : Fondements et politiques*, éd. MES, Kinshasa, 2008, p.391.

⁷ ALGER, Ch., F., cité par ABI- SAAB, *Le concept d'organisation internationale*, UNESCO, Paris, 1980, p.130.

⁸ NGILA, M.L., *Op.cit.*, p.87.

⁹ VIRALLY, M., *L'Organisation mondiale*, Armand Colin, Paris, 1972, p.15.

1.2. Etat-locomotive

Par locomotive, on sous-entend un véhicule ferroviaire qui fournit l'énergie motrice d'un train.¹⁰ Sa principale fonction est de tracter ou de trainer derrière elle, un certain nombre de wagons des marchandises et/ou des voitures des passagers.

Le concept "Etat-locomotive" renvoie à un Etat puissant, leader, autour duquel se construit un regroupement d'Etats dans le but d'atteindre des objectifs communs. Tels furent les cas des Etats-Unis d'Amérique et de l'ex-URSS qui constituaient les deux leaders des blocs Est-Ouest dans le contexte de la guerre froide.

Tout regroupement régional devrait se réaliser autour d'un Etat-locomotive, capable d'attirer les autres. En effet, tout processus collectif, pour aller de l'avant, devrait dégager un leader, c'est-à-dire le précurseur qui tire le groupe, qui pèse de tout son poids en donnant l'exemple. Il s'agit d'un Etat politiquement libre, économiquement prospère (auto-suffisante) et socialement stable. Il va sans dire que l'absence d'un pôle de puissance est un obstacle majeur à l'intégration parce que dans une société des nations comme celle des hommes, on a toujours besoin d'un leader, d'un provocateur pour la prise d'initiatives.

Dans une analyse générale sur les Communautés Economiques Régionales africaines, Philippe Hugon constate que certaines zones d'intégration se renforcent, notamment la SADC, grâce à la puissance régionale que constitue l'Afrique du Sud. C'est également le cas de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), qui profite du poids du Kenya.¹¹

II. PROJET D'INTEGRATION AFRICAINE

2.1. Les Organisations Internationales Africaines de 1960 à 1980

La recherche de l'unité et l'intégration africaine remonte du mouvement du Panafricanisme qui, lors de son évolution, a abouti à la décolonisation. Dès le début du processus de décolonisation dans les années 1960, Les nouveaux Etats africains se sont engagés dans la recherche des voies et moyens pour aboutir au développement intégral (politique, économique, socioculturelle, etc.) ainsi qu'au bien-être du peuple africain, et réaliser par-là l'unité africaine tant prônée par les pères de l'indépendance, à travers plusieurs initiatives. Ainsi, ont-ils décidé de créer, en 1964, l'Organisation de l'Unité Africaine, OUA en sigle, la première Organisation Internationale Africaine à vocation continentale, qui deviendra l'Union Africaine (UA) en 2000. Aux côtés de cette organisation régionale, se sont créés plusieurs regroupements sous régionaux regroupant différents pays, sur la base soit des affinités historico-culturelles (Afrique anglophones, Afrique francophone, Afrique lusophone...), soit de rapprochement géographique, soit encore d'intérêts communs ou sur la base de la volonté politique des Chefs d'Etat. Ainsi, de 1960 jusqu'au début des années 1980, on a assisté à une prolifération des organisations sous-régionales : il y a eu plus de 200 initiatives intergouvernementales de coopération économique multiseCTORielle, et plus de 120 initiatives bilatérales ou multinationales pour des secteurs uniques.¹² Ces organisations se chevauchent tellement que certains pays, à l'initiative de leurs dirigeants, appartiennent à plusieurs organisations à la fois, rendant de ce fait leur fonctionnement très complexe. Cette complexité alourdit les actions de coordination, chaque organisation appliquant des normes et des modalités de contrôle différentes. Ainsi, après deux décennies, les résultats de l'intégration sont décevants suite au comportement des leaders africains.

2.2. Le plan d'Action de Lagos, le Traité d'Abuja et l'Agenda 2063

C'est le Plan d'Action de Lagos signé en 1980, adopté en réponse à la détérioration de la situation économique en Afrique, qui divisa la région Afrique en cinq sous-régions d'intégration économique notamment l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Australe et l'Afrique Centrale, correspondant aux cinq sous régions géographiques de l'Afrique. Les 55 pays africains sont répartis dans ces cinq sous-régions. La Conférence des Chefs d'Etat décida ainsi l'établissement des Communautés Economiques Régionales pour accélérer le développement du continent.

Au vu de la multiplicité des regroupements sous régionaux et de dégradation économique du continent, le Traité d'Abuja est adopté le 03 juin 1991, puis entré en vigueur en 1994. Ce traité institue la Communauté Economique Africaine et engage le continent sur la voie de l'intégration économique. Pour atteindre cet objectif, les Communautés Economiques Régionales (CER) se proposent comme voie incontournable. A cet

¹⁰ www.wikipédia.locomotive.org

¹¹ PHILIPPE, H., « Régionalisme et régionalisation : limites de jure et réussites contrastées » In *Transformations, Revue Interventions économiques*, Mars 2017, p.15.

¹² OCHOZIAS, A.G., « Cinquante ans d'intégration régionale en Afrique : un bilan global » In *Épargne sans frontière / Techniques Financières et Développement*, 2013/2 N° 111, p.49.

effet, le traité d'Abuja a retenu cinq Communautés Economiques Régionales comme pierres angulaires, correspondant aux cinq régions retenues par le Plan d'Action de Lagos.¹³ L'Union Africaine en reconnaîtra formellement huit, notamment : l'Union du Maghreb Arabe (UMA) ; la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ; la Communauté de Développement d'Afrique Australe/Southern African Development Community (SADC) ; l'Autorité Intergouvernementale sur le Développement/Inter Governmental Authority on Development (IGAD) ; la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD) ; la Communauté Est-Africaine/East African Community (CAE ou EAC) et le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe/Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA).¹⁴

Toutefois, on compte en Afrique une multitude des regroupements économiques régionaux dont quatorze sont plus au moins intégrés.¹⁵ La stratégie d'intégration de l'UA repose donc sur les Communautés Economiques Régionales comme « piliers » de l'intégration devant aboutir à la création d'un bloc commercial continental unique : la Communauté Economique Africaine.

Plus tard, en 2015, l'Agenda 2063 est adopté, ayant la Zone de Libre Echange Continentale Africaine comme programme. Signée en mars 2018, la ZLECAf est entrée en vigueur le 29 avril 2019. Lancée officiellement le 7 juillet 2019, elle débute les échanges commerciaux le 1^{er} janvier 2021. Parmi les principes régissant la ZLECAf, on peut citer l'action conduite par les Etats membres de l'UA et les Zones de Libre-Echange des Communautés Economiques Régionales comme piliers de la ZLECAf, etc.¹⁶

Cependant, en dépit de toutes les initiatives mises en place pour réaliser l'intégration africaine, celle-ci est loin d'être une réalité. En effet, au regard de l'Indice de l'Intégration Régionale en Afrique (IIRA) mesurant le niveau de l'intégration africaine à partir de cinq dimensions (commerciale, productive, infrastructurelle, macroéconomique et libre circulation des personnes), le niveau d'intégration générale du continent demeure bas, avec un score moyen de 0,327 sur la moyenne de 1. Les différentes CER ont atteint les scores suivants : SADC (0,337), CEDEAO (0,425), CEN-SAD (0,377), COMESA (0,367), CAE (0,537), UMA (0,488), IGAD (0,438), CEEAC (0,442). L'intégration est notamment faible pour les dimensions productive et infrastructurelle, lesquelles sont à la base du fonctionnement des autres dimensions de l'intégration régionale.¹⁷

Quant au Rapport 2021 de l'Indice Multidimensionnel de l'Intégration Régionale Africaine (AMRII) qui intègre 8 dimensions et 33 indicateurs, le score global d'évaluation du processus d'intégration africaine est de 0,62 sur une échelle de 0 à 1 ; alors les CER ont réalisé respectivement 0,74 (CEDEAO), 0,73 (EAC), 0,68 (COMESA), 0,64 (SADC), 0,62 (CEEAC), 0,54 (CEN-SAD), 0,53 (IGAD), et 0,52 (UMA).¹⁸

La non performance du processus est liée aux multiples obstacles rencontrés au sein des CER en général et la CEEAC en particulier. En effet, de toutes ces CER, la CEEAC est la seule partageant des limites avec toutes les autres sous-régions du continent et de ce fait, elle fait liaison avec toutes les autres CER. Par ailleurs, la République Démocratique du Congo, qui présente tous les enjeux de l'intégration africaine et censée relier les quatre coins du continent, de par sa position au cœur même de l'Afrique, enregistre des faibles scores en terme d'intégration, et constitue un obstacle à la fois pour la CEEAC et pour la Communauté Economique Africaine. Ces enjeux méritent une analyse approfondie.

III. RDC, ENJEU DE L'INTEGRATION REGIONALE AFRICAINE

De par sa position géographique (1), ses potentialités naturelles (2), la République Démocratique du Congo appelée aussi Congo-Kinshasa (pour la distinguer du Congo-Brazza), constitue un enjeu important pour l'intégration de l'Afrique.

3.1. Enjeux géographique et démographique

La RDC est située en Afrique centrale. Le pays s'étend de l'océan atlantique au plateau de l'Est et correspond à la majeure partie du bassin du fleuve Congo. D'une superficie estimée à plus de 2,3 millions de Km² (2^{ème} pays africain après l'Algérie, 1^{er} pays en Afrique subsaharien), il couvre une vaste étendue au cœur de l'Afrique, partageant des frontières avec 9 pays : Angola (Ouest ; Ouest-Sud), Zambie (Sud), Tanzanie (Sud-

¹³ Article 1, point d de l'Acte d'Abuja instituant la Communauté Economique de l'Afrique.

¹⁴ UA, CEA, BAD, *Etat de l'Intégration régionale en Afrique (ARIA V), Vers une Zone de libre-échange continentale africaine*, Addis-Abeba, 2012, p.26.

¹⁵ MATALA-TALA, L., « Le rôle et la place des communautés économiques régionales dans le développement de l'Afrique », In *Transformations, Revue Interventions économiques*, Mars 2017, p.30.

¹⁶ Art 5.b de l'Accord portant création de la ZLECAf

¹⁷ UA, CEA, GBAD, *Indice de l'Intégration Régionale en Afrique (IIRA), 2019*, p.11.

¹⁸ CUA, *Indice Multidimensionnel de l'Intégration Régionale Africaine (AMRII). Rapport 2021*, p.166.

est), Burundi, Rwanda, Ouganda (Est), Soudan du sud (Nord-Est), République centrafricaine (Nord) et la République du Congo (Ouest). Cette position justifie en partie l'appartenance de la RDC à plusieurs regroupements sous régionaux, notamment la CEEAC, la CEPGL, la SADC, le OMESA, l'EAC, la CIRGL, etc.

La population de la RDC est estimée à plus de 85 millions d'habitants¹⁹, repartis en 26 provinces, y compris la ville-province de Kinshasa qui est sa capitale, 145 territoires, 35 villes, 137 communes urbaines, 174 communes rurales, 471 secteurs, 264 chefferies et 5.908 groupements. Elle est le troisième pays africain du point de vue démographie, derrière le Nigeria et l'Éthiopie. Sa langue officielle est le français et ses langues nationales sont le Kikongo, le Lingala, le Swahili et le Tshiluba. On compte également une diversité de langues locales et dialectes (plus de 200) qui font partie de son patrimoine culturel.

3.2. Enjeux économiques

La RDC dispose d'énormes et importantes ressources naturelles, véritables enjeux, non seulement de son propre développement, mais aussi de l'Afrique centrale et du continent entier. On peut citer les ressources minérales (1), les ressources hydroélectriques (2), les ressources forestières/la faune et le flore (3)

3.2.1. Ressources minières

La RDC est dotée d'exceptionnelles ressources minières comme le diamant, l'or, le cuivre, l'étain, la bauxite, le fer, le manganèse, le charbon, le pétrole, le zinc, le gaz méthane, etc. Les minéraux tels que le cuivre, le cobalt et lithium sont des composants essentiels à la transition énergétique, notamment dans la fabrication des batteries qui pourraient conduire à la transition du monde vers l'abandon des combustibles fossiles.²⁰

3.2.2. Ressources hydroélectriques

L'hydrographie de la RDC, composée principalement du fleuve Congo et ses affluents, des lacs et rivières ainsi que des eaux souterraines, couvre environ 77.810 Km² et représente plus de 50% des réserves d'eau du continent africain.²¹ Le fleuve Congo, long de 4.700 Km, avec un débit de 50.000 m³/s, un vaste bassin de 3,80 millions de Km², est, après le Nil, le deuxième fleuve le plus long d'Afrique, le fleuve d'Afrique le plus important par son débit, et le deuxième fleuve du monde après l'Amazonie.²² La principale ressource énergétique de la RDC est l'hydroélectricité. Le pays est classé au 1^{er} rang des pays africains, à cause de son potentiel énergétique (100.000 MW), et possède 13% du potentiel mondial en énergie hydraulique.²³ Le réseau hydrographique de la RDC représente une importance économique énorme en termes de la pêche, de la production d'électricité et de voies de communication grâce à ses 14.166 km des voies navigables.

Les potentielles hydroélectriques de la RDC ont vocation à répondre non seulement aux besoins énergétiques du pays, mais également de l'Afrique et du monde. En effet, l'énergie produite en RDC pourrait être exportée vers les pays voisins, contribuant ainsi à l'intégration énergétique régionale et à la réduction des pénuries d'électricité en Afrique subsaharienne. A plus long terme, grâce à la technologie adéquate, elle pourrait être exportée au de-là de l'Afrique, contribuant ainsi à la transition mondiale des sources d'énergie renouvelable.

3.2.3. Ressources agricoles

Avec plus de 80 millions d'hectares de terres arables, la RDC dispose d'un immense potentiel agricole. L'agriculture représente une part importante de l'économie du pays, elle soutient 70% de la population active et contribue de manière significative au PIB.²⁴ Les principales cultures incluent le manioc, le riz, le maïs, le haricot, la banane plantain, le café, le cacao, le tabac, du thé, etc., on y trouve également un cheptel important en élevage de bovins, ovins, caprins, porcins et volailles. Ce secteur est bien adapté aux conditions climatiques subsahariennes. Il reste cependant largement sous-exploité. Son développement pourrait jouer un rôle crucial dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté au pays, ainsi que dans les échanges régionaux.

3.2.4. Ressources forestières/faune et flore

Les forêts de la RDC couvrent environ 126 millions d'hectares, soit environ 50% de la superficie totale du pays.²⁵ C'est l'une des plus vastes et riches forêts tropicales du monde. Elles incluent des forêts tropicales

¹⁹ www.wikipedia.org.rdc

²⁰ www.unep.org

²¹ www.investindrc.cd

²² www.wikipedia.org.géogrdc

²³ www.afdb.org

²⁴ www.fao.org.rdc

²⁵ www.rdc.contexteforestier

fermées, des forêts ouvertes et des savanes boisées. C'est un véritable trésor de biodiversité, avec une faune et une flore incroyablement riches et variées. Ces forêts peuvent impacter significativement non seulement l'Afrique, mais aussi le monde entier :

- leur biodiversité unique et crucial abrite plus de 15.000 espèces de plantes et d'animaux dont des espèces emblématiques comme l'Okapi, le paon congolais, le bonobo, le gorille, une variété d'antilopes et buffles, le léopard, l'hyène et autres carnivores.²⁶ leur protection aide à préserver des espèces menacées et à maintenir des écosystèmes vitaux ;
- la flore de la RDC est tout aussi impressionnante, comprenant entre 8.000 et 10.000 espèces de plantes médicinales et arbres précieux comme l'acajou, l'ébène et le wenge, qui ont une grande valeur commerciale.²⁷
- elles jouent un rôle essentiel dans la régulation du climat mondial en absorbant le dioxyde de carbone, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique ;
- leur exploitation durable peut fournir des minéraux précieux tels que le bois et les produits forestiers non ligneux (fruits, noix, et plantes médicinales), qui peuvent être exportés et utilisés dans divers secteurs industriels à travers le monde ;
- elles fournissent des services écosystémiques essentiels comme la purification de l'eau, la protection des sols et la régulation des cycles hydrologiques, bénéfiques pour les communautés locales et au-delà ;
- elles offrent des opportunités uniques pour la recherche scientifique et l'éducation environnementale, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des écosystèmes tropicaux et à la formation de futurs experts en conservation.

En résumé, la République Démocratique du Congo dispose des atouts importants, exprimés en termes de ressources géographiques et économiques. Ces ressources constituent des enjeux importants non seulement pour le pays, mais également pour l'Afrique et le monde, tant sur le plan écologique qu'économique. L'exploitation rationnelle de toutes ces ressources contribuerait à coup sûr, à l'intégration interne de la RDC, et ferait de ce dernier un Etat locomotive pour l'intégration de l'Afrique centrale et du continent entier.

Le pays fait cependant face à plusieurs défis qui constituent un frein au processus d'intégration interne, ce qui constitue un danger permanent à l'intégration régionale qui s'avère une nécessité pour le continent.

IV. RDC, DANGER A L'INTEGRATION REGIONALE AFRICAINE (défis à relever)

L'intégration régionale africaine est fortement dépendante de l'intégration de la RDC, autrement, l'Afrique ne saura pas se connecter du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. Les défis auxquels la RDC est confrontée devraient se convertir en opportunités exploitables en vue d'une intégration africaine réussie. Ces défis sont d'ordre interne et externe.

4.1. Défis internes

Les problèmes politiques et sécuritaires (1), la formation de l'élite (2), la question de la production (3) et l'insuffisance des infrastructures (4), sont autant de défis que la RDC est censée surmonter pour son intégration.

4.1.1. Défis politique et sécuritaire/Bonne gouvernance

L'histoire politique de la RDC est marquée par une instabilité politique et un contexte sécuritaire volatile. Cette situation résulte de l'éclatement de plusieurs conflits internes multiformes, dus notamment aux contestations post-électorales et au contrôle des richesses naturelles. Les conflits et l'insécurité se nourrissent de l'instrumentalisation des jeunes confrontés au sous-emploi ainsi que de la prolifération et la circulation illégales des armes légères et de petit calibre. L'instabilité politique et institutionnelle, la faible gouvernance, les conflits armés (particulièrement à l'Est) entraînant des milliers de déplacés internes et de réfugiés vivant dans des conditions précaires, sans compter des centaines des morts par jour... sont autant de défis politiques et sécuritaires auxquels fait face la RDC. Par ailleurs, la corruption généralisée dans tous les secteurs de la vie publique et privé, la faiblesse des institutions étatiques, l'inefficacité de l'Administration publique, le vieillissement du personnel, le manque d'équipements adéquats de gestion, le trafic d'influence et la fraude douanière, etc., constituent des problèmes majeurs qui entravent la bonne gouvernance et bloquent le développement interne de la RDC.

Ces problèmes sont interconnectés et nécessitent des réformes profondes pour améliorer la situation du pays. Les réformes politiques et sécuritaires concernent entre autres les réformes électorales, la démobilisation

²⁶ www.congovirtuel.com/faune

²⁷ www.congovirtuel.com/faune

et réintégration, le renforcement des forces de sécurité, la coopération internationale dans la lutte contre les groupes armés, etc. Par ailleurs, le renforcement des institutions, la lutte contre la corruption, la réforme de l'Administration publique, le recrutement et la formation continue, la digitalisation des services, la transparence, la participation citoyenne, l'Etat de Droit, la responsabilité, l'efficacité et l'efficience, l'intégrité, la compétence et l'innovation, les mécanismes de surveillance ..., sont autant de mesures pour la bonne gouvernance politique et administrative en RDC. Plus loin, le pays devrait se doter des compétences locales nécessaires au développement du pays. A cet effet, le renforcement du système éducatif, la formation professionnelle, les partenariats des universités, les programmes de mentorat, les stages/apprentissage, les incitations fiscales, le soutien aux startups, l'apprentissage en ligne, les programmes de retour des talents, l'innovation technologique, les partenariats public-privé, les partenariats éducatifs internationaux..., constituent des mécanismes de formation des compétences locales dans divers domaines et nécessaires pour le développement durable du pays. Ces mesures nécessitent cependant un engagement fort de la part du gouvernement, du secteur privé et de la société civile, ainsi qu'un soutien international pour la mise en œuvre efficace. La mise en œuvre de ces principes peut aider à créer un environnement politique et administratif plus stable, plus transparent, et favoriser l'intégration interne du pays.

4.1.2. Questions de la productivité

Le secteur productif constitue en RDC un véritable obstacle à son développement socio-économique. En effet, principalement dominé par l'extraction et l'exportation des minerais (cuivre et cobalt) et dépendant fortement de celle-ci, ce secteur, qui présente une part significative du PIB, rend vulnérable l'économie, aux fluctuations des prix des matières premières sur le marché international. Le manque de diversification économique, notamment les secteurs non extractifs est un problème majeur. En plus, le cadre légal incertain doublé d'une faible gouvernance, compliquent les investissements et le développement des entreprises.

Pour booster le secteur productif en RDC, plusieurs mesures peuvent être envisagées, notamment :

- la diversification économique : elle implique d'une part, la relance du secteur agricole susceptible de réduire la dépendance aux importations alimentaires et de créer les emplois, et, d'autre part, la promotion de l'industrialisation, la création des Chaines de Valeur Nationales (CVN), susceptible de développer des zones économiques spéciales et d'attirer des investissements dans des secteurs tels que la transformation des produits agricoles et des industries manufacturières. A cet effet, la construction de parcs agro-industriels peut également être envisagée.
- le lancement des réformes réglementaires en vue de simplifier et stabiliser le cadre réglementaire pouvant encourager les investissements, et la lutte contre la corruption à travers le renforcement des mécanismes de transparence et de reddition de comptes, en vue de réduire la corruption.
- le soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) du secteur agricole, en leur facilitant l'accès au financement par des prêts à faible taux d'intérêts et des subventions.

Ces stratégies, combinées à un engagement fort des dirigeants ainsi que des acteurs de la société civile, peuvent amener à revitaliser le secteur productif de la RDC et à promouvoir un développement économique durable. Pour ce faire, il faudrait disposer des infrastructures adéquates. Ces dernières constituent un autre défi dont le pas fait face.

4.1.3. Défis infrastructurels et interconnexions

La prise en compte des infrastructures physiques (routes, ponts, aéroports et les télécommunications) est déterminante dans le développement des rapports commerciaux. En effet, l'infrastructure de transport est nécessaire à la circulation des biens et des personnes et son développement est indispensable pour assurer une croissance économique.

Le réseau infrastructurel de la RDC résulte de l'héritage colonial. Il permettait l'évacuation des minerais de l'Est et du Sud du pays, jusqu'au port d'Ilebo – Kinshasa – Matadi, avant d'embarquer pour la Belgique par navire. Actuellement, le pays fait face à une diversité des défis en matière d'infrastructures de transport et énergétiques. En effet, le pays compte un vaste réseau routier estimé à 153.209 Km, reparti en routes d'intérêt général ou routes nationales (RN) longues de 58.509 Km, comprenant les principales voies d'intégration régionale, dont 3.000 seulement sont revêtus, soit 5% ; routes d'intérêt locale ou de desserte agricole longues de 87.300 Km en état de délabrement total ; et routes de voirie urbaine longues de 7.400 Km. Concernant le réseau ferroviaire, il est d'environ 5.033 Km, dont plus de 95% nécessitent réhabilitation et modernisation. Le pays compte également 16.238 Km des voies maritimes, fluviales et lacustres, qui nécessitent des travaux de balisage, de dragage et d'exploitation. Par ailleurs, on y retrouve environ 500 pistes d'atterrissage, dont 101 ouvertes à la circulation nationale et 4 au trafic international (Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani et Goma), mais la plupart nécessitent réhabilitation et modernisation. Quant aux infrastructures énergétiques, il y a lieu de noter qu'en dépit d'énormes ressources, la grande majorité de la population congolaise n'a pas accès aux

services énergétiques.²⁸ La déficience des infrastructures entrave, non seulement la libre circulation des personnes et des biens à travers le pays, mais également le développement industriel. Pour améliorer les infrastructures de la RDC, quelques stratégies peuvent être mises en œuvre :

- augmentation des investissements publics et privés dans les infrastructures, notamment le Projet d'Appui à la Connectivité et Transport (PACT)²⁹, en vue de la construction des nouvelles infrastructures, la réhabilitation et modernisation de toutes infrastructures existantes.
- renforcement des capacités en formant des ingénieurs et techniciens locaux pouvant participer activement à la construction et à la maintenance des infrastructures. Ceci implique l'amélioration des compétences en gestion de projets en vue d'assurer une mise en œuvre efficace des projets d'infrastructures.

Ces stratégies, combinées à un engagement fort du gouvernement et de la société civile, peuvent aider à doter la RDC des infrastructures adéquates pour soutenir son développement économique et social.

Cependant, le pays fait également face aux défis externes qui empêchent la connectivité des autres pays africains du nord vers le sud, de l'est vers l'ouest, vice versa.

4.2. Défis externes

4.2.1. Infrastructures d'intérêt régional

La désintégration infrastructures (transport et énergie) de la RDC constitue un obstacle quant à la connexion de l'Afrique du nord au sud, de l'Est à l'ouest. En effet, les infrastructures de transport à vocation africaine de l'Afrique australe se limitent au grand Katanga ; alors que celles de l'Afrique de l'Est s'arrêtent dans le grand Kivu. Par ailleurs, la configuration RD congolaise d'un pays semi-enclavé (n'étant ouvert à l'océan que par un corridor très étroit), ne lui permet pas de participer pleinement au commerce internationale.

A ce propos, les défis à relever sont notamment :

- la construction et le prolongement du chemin de fer Kinshasa - Ilebo, ce qui permettra d'achever une liaison routière manquante de la route transafricaine Tripoli - Windhoek - Cap et ajoutera une liaison de chemin de fer au réseau ferroviaire Pointe-Noire-Afrique australe.³⁰
- la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents, l'Oubangui et la Sangha en vue d'ouvrir la voie dans la région des Grands-Lacs.³¹
- la construction d'un port en eau profonde de Banana, en vue de permettre au pays l'accès facile au commerce maritime international ;
- la faisabilité concernant le pont rail-route reliant Brazzaville (Congo) à Kinshasa (République Démocratique du Congo) afin de favoriser le commerce et le développement économique.³²
- sur le plan énergétique, le devrait mener des études sur la connexion des réseaux électriques avec les pays de l'Afrique centrale et le reste de l'Afrique, notamment, à partir du barrage d'Inga (RDC), facteur majeur d'intégration entre les grandes régions d'Afrique ;

4.2.2. Problématique d'appartenance multiple aux CER

La RDC est le seul pays africain appartenant à un plus grand nombre des CER et autres regroupements régionaux (CEEAC, COMESA, SADC, EAC, CEPGL, CIRGL, etc.). Si le pays a de bonnes raisons d'être membre de plus d'un groupement régional de par le nombre de pays limitrophes, cette multi-appartenance alourdit indiscutablement les charges de l'État, dans la mesure où il doit non seulement faire face à des obligations financières multiples, mais doit aussi gérer une multiplicité de réunions, de décisions, d'instruments, de dossiers, de procédures et d'échéances...

Pour faire face à ce défi, La RDC devrait se détacher des plusieurs regroupements régionaux pour ne s'accrocher qu'à celui avec lequel peut facilement atteindre les objectifs tels que la Zone de Libre Echange et l'Union douanière. Les relations avec les autres regroupements régionaux pourraient se réaliser à travers l'harmonisation des politiques, telle que prévue par le traité d'Abuja.³³

CONCLUSION

La République Démocratique du Congo représente un enjeu incontournable pour l'intégration de l'Afrique, de par sa position géographique et ses ressources naturelles. L'exploitation rationnelle de ces

²⁸ <http://www.lepointcd/infrastructuresrdc.com>

²⁹ <http://www.deskeco.com/2024rdcinfrastructures>

³⁰ UA, CEA, *ARIA V*, *Op.cit*, p.113.

³¹ BAD, *Perspectives économiques en Afrique centrale*, 2019, p.25.

³² www.ceeac-eccas.org, consulté le 24 novembre 2023, 10h45'.

dernières nécessite quelques stratégies, combinées à un engagement fort des dirigeants politiques ainsi que des acteurs de la société civile, en vue d'un développement économique durable et de l'intégration interne du pays. Ce dernier pourrait alors, grâce à son leadership, jouer le rôle d'Etat-Locomotive dans le processus d'intégration africaine. Autrement, la RDC restera et demeurera un obstacle, un danger permanent pour la réalisation de l'intégration africaine.

BIBLIOGRAPHIE

- ABI-SAAB, *Le concept d'organisation internationale*, UNESCO, Paris, 1980.
- Accord portant création de la ZLECAf
- Acte d'Abuja instituant la Communauté Economique de l'Afrique.
- BAD, *Perspectives économiques en Afrique centrale*, 2019.
- CUA, *Indice Multidimensionnel de l'Intégration Régionale Africaine (AMRII)*. Rapport 2021.
- *Dictionnaire Petit Robert*, Paris, éd. Larousse, 1972.
- GONIDEC, P.F., *Relations Internationales*, Ed. Montchrestien, Paris, 1977.
- MATALA-TALA, L., « Le rôle et la place des communautés économiques régionales dans le développement de l'Afrique », In *Transformations, Revue Interventions économiques*, Mars 2017.
- NDESHYO, R., *Le système d'intégration africain*, P.U.Z., Kinshasa, 1984.
- NTUAREMBA, O.L., *L'économie de développement : Fondements et politiques*, éd. MES, Kinshasa, 2008.
- OCHOZIAS, A.G., « Cinquante ans d'intégration régionale en Afrique : un bilan global » In *Épargne sans frontière | « Techniques Financières et Développement »*, 2013/2 N° 111.
- SAYABOU, L., et al., *Comprendre et participer au processus ouest-africain d'intégration régionale. (Rapport du Réseau des plateformes des ONG d'Afrique de l'ouest)*, Avril 2011.
- SIROËN, J., M., *La régionalisation de l'économie mondiale*, Paris, La Découverte, 2004.
- UA, CEA, BAD, *Etat de l'Intégration régionale en Afrique (ARIA V), Vers une Zone de libre-échange continentale africaine*, Addis-Abeba, 2012.
- UA, CEA, GBAD, *Indice de l'Intégration Régionale en Afrique (IIRA)*, 2019.
- VIRALLY, M., *L'Organisation mondiale*, Armand Colin, Paris, 1972.
- www.wikipedia.org.rdc
- www.unep.org
- www.investindrc.cd
- www.wikipedia.org.géogrdc
- www.afdb.org
- www.fao.org.rdc
- www.rdc.contexteforestier.
- www.congovirtuel.com/faune
- www.lepointcd/infrastructuresrdc.com
- www.deskeco.com/2024rdcinfrastructures
- www.ceeac-eccas.org

